

COUDOUGNAN

Bulletin d'information et de liaison

Edité par le Carrefour Culturel Codognanais

Adresse : 23, rue de la Mairie 30920 CODOGNAN

Adresse électronique : carrefour-culturel-codognanais@laposte.net

Site internet du CCC : <http://www.carrefour-culturel-codognanais.org>

Décembre 2009

N° 266



Vendredi 4
et samedi 5
décembre 2009

Voir programme p.9

TÊLÊTOON

Concert - Quatuor à Cordes "Cordemuses"



A Codognan

Dimanche 20 décembre

à 16h au Temple





Dimanche 20 décembre 2009 à 16heures au Temple de Codognan

Le Carrefour Culturel Codognanais est heureux de vous offrir
un concert de NOEL gratuit pour tous.



L'ensemble quatuor à cordes **"Cordemuses"**
composé de quatre jeunes musiciennes de Montpellier (deux violons, un
alto et un violoncelle) interpréteront des oeuvres de **"Dvorak"**, **"Debussy"**,
"Vivaldi" et un **"Concerto Grosso pour la nuit de Noël"** de Corelli.

Vendredi 6 novembre à 20h45, le C.C.C. avait invité Alex et Daniel
pour une soirée « Chansons Françaises »

La maison du peuple était comble, plus une place de libre !..

Dès les premières chansons, le public conquis
accompagnait les deux chanteurs dans leur
interprétation des succès de "Georges Brassens", de
Georges Moustaki" ou de "Maxime Leforestier".

Le talent de ces deux chanteurs musiciens leur permet
d'interpréter des chansons françaises dont la richesse des
textes en a fait des oeuvres immortelles, avec une touche
très personnelle tant dans l'accompagnement que dans
l'interprétation.

Ainsi revisité, le "Gorille", "Les Mains d'Or" ou "le Ptit
Bonheur" donnèrent envie au public de participer.

Un grand bravo à Alex et Daniel pour ce spectacle de
qualité. Après plusieurs rappels, la soirée se termina par
des éloges aux deux musiciens généreux et talentueux.



Les spectateurs sont
repartis avec des
chansons plein la tête.

Une soirée très
agréable et appréciée
par tous.

**Les membres du Conseil d'Administration
du Carrefour Culturel Codognanais
vous souhaitent
de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.**

Vous êtes invités à venir nombreux lors de l'Assemblée générale

Vendredi 22 janvier 2010 à 18h à la Maison du Peuple.

A l'issue de la réunion - partage de la galette des rois.



Lengo Nostro	Prochaines rencontres	Généalogie
Tous ceux qui auraient envie d'approcher la langue de nos aïeux sont cordialement invités.	Prochaines rencontres	
Mardi 8 et 15 décembre à 18h		Lundi 7 et 21 décembre 2009 à 18H
dans la salle du Carrefour Culturel Codognanais 23, Rue de la Mairie (face à la boîte aux lettres de la Poste)		

Environnement

"Berges du Rhône et glaciers des Alpes,... même combat !

Certaines années, au printemps, notre commune organise l'opération « Nettoyage des berges du Rhône » qui mobilise des volontaires, dont une majorité d'enfants, afin de les sensibiliser sur les problèmes d'environnement, en espérant en faire bientôt des adultes responsables.

J'ai eu, dernièrement, la preuve que l'irrespect de l'environnement se rencontrait partout, y compris dans des sites que je pensais être des



sanctuaires de la nature. En effet, depuis quelques temps, je rêvais de découvrir les glaciers alpins et j'avais fini par convaincre un randonneur expérimenté de me guider en haute montagne. Notre choix s'était porté sur le Glacier Blanc, dans le Parc Naturel des Ecrins, entre 2500 et 4000 mètres d'altitude.

Par un beau matin de début septembre nous quittons Codognan afin d'être sur place en milieu de journée. A 13h00, restaurés et équipés, nous quittons la base de départ (1870 m) et attaquons la montée vers le refuge des Ecrins (3172 m) que nous atteignons 6h00 plus tard afin d'y passer la nuit. Nous longeons le glacier et je suis impressionné par le spectacle des chamois qui le traversent en sautant sans difficultés au dessus des crevasses. Le lendemain matin, à l'aube, nous chaussons les

crampons et je marche pour la première fois de ma vie sur un glacier. Le jour se lève à peine mais l'horizon est déjà grandiose dans sa pureté et me fait penser au « premier matin du monde ». J'ai l'impression que l'homme n'y a encore jamais laissé sa trace, ... mais je vais devoir rapidement déchanter ! En effet, à mes pieds, avec le jour naissant, la glace laisse bientôt apparaître des dizaines de boîtes de conserves rouillées et des canettes de bière ! Quelle déception de voir un tel spectacle dans un cadre aussi majestueux. L'origine de ces déchets est le fait d'alpinistes peu scrupuleux qui, des années, voire des dizaines d'années auparavant, n'ont rien trouvé de mieux que de jeter au fond des crevasses les restes de leurs repas. Mais la fonte de la glace et l'avancement du glacier, font que ces détritiques finissent toujours par réapparaître. Jusqu'alors, je pensais, un peu naïvement, que ce genre de comportement ne pouvait provenir que d'individus complètement réfractaires aux beautés de la nature et se cantonnait aux zones urbanisées. Nous connaissons tous les berges de nos rivières de plaine où se concentrent les déchets de notre société de consommation jetés là par des inconscients, persuadés que le courant les emportera loin, très loin ... de leurs yeux !

Heureusement, depuis quelques années, une prise de conscience collective semble modifier peu à peu les mentalités et les comportements en matière

d'environnement, comme l'opération « Nettoyage des berges du Rhône ». Le même type d'action se développe aussi en montagne et d'une manière générale dans tous les sites naturels protégés. Mais le chemin est encore long car ces opérations curatives, aussi utiles soient elles, ne remplaceront jamais les mesures et les comportements préventifs, bien plus efficaces.

En effet, mieux vaut tout mettre en œuvre pour que le problème ne puisse se poser plutôt que de toujours s'échiner à combattre ses conséquences. La suppression, ou en tout cas la diminution, des emballages de nos produits de consommation reste le moyen le plus sûr de réduire le fléau des déchets. Certes, la plupart des conditionnements sont maintenant bio-dégradables mais il est du devoir de chacun de privilégier, chaque fois que cela est possible, le « zéro emballage ». De même, le tri sélectif initial, dans chaque foyer, est également primordial dans la gestion des déchets, sans oublier, bien entendu, le composteur au fond du jardin ! Quant au civisme le plus élémentaire, celui qui bannit le moindre rejet sauvage, y compris le mégot de cigarette, il demeure le garant le plus sûr de la préservation de notre environnement et de la qualité de vie.

B.F.

QUOI DE NEUF DANS NOTRE BIBLIOTHEQUE ? *INTERNET bientôt à disposition des lecteurs*



La bibliothèque du C.C.C. va être équipée prochainement d'un accès à Internet et d'un traitement de texte. Pour accéder à cet espace Multimédia, il suffira d'être adhérent du CCC – 16 euros par an et par famille – De par la loi « informatique et liberté », l'adhésion est nécessaire.

La Mairie a donné son accord pour que le C.C.C. puisse installer une ligne d'accès, l'abonnement étant bien entendu à la charge de l'association. Tout adhérent pourra emprunter les ouvrages de son choix et utiliser les ordinateurs sur place à des fins de recherches sur Internet. Une petite réglementation quant à l'utilisation des postes informatiques sera mise en place.

PLUS DE DETAILS SERONT FOURNIS DANS LE PROCHAIN BULLETIN

Pour faire vivre cet espace culturel, nous avons besoin de votre présence.

LES ACQUISITIONS DU MOIS

Françoise BOURDIN : *Sans regrets*

Suffit-il de souffler sur les braises pour modifier le [cours](#) de son destin, au risque de se perdre ? Richard va en faire la cruelle expérience en quittant sa [femme](#) et sa fille.

Patricia CORNWELL : *Trompe l'œil*

L'inspecteur Win Garano se voit confier une affaire bien déroutante : enquêter sur la mort, quarante-cinq ans plus tôt, d'une jeune Britannique – victime, dit-on, de l'Étrangleur de Boston. Où qu'il pose le regard, il doute de la réalité. " Le mensonge règne ", lui rappelle sa grand-mère. Mais il peut aussi tuer...

Jean-Christophe GRANGE : *La forêt des mânes*

Avec une intrigue qui oscille entre psychanalyse, génétique et préhistoire et une vraie héroïne à forte personnalité, tous les ingrédients sont réunis pour passer un excellent moment de lecture !

Romain SARDOU : *Pardonnez nos offenses*

Hiver 1284. Les " froidures du Diable " accablent Draguan, petit diocèse du comté de Toulouse. La population est en proie aux peurs les plus irraisonnées depuis la découverte de restes de corps suppliciés dans la rivière...

Diane CHAMBERLAIN : *La vie secrète d'Eve Elliott*

Mère de famille responsable, épouse comblée et psychologue compétente, Eve Elliott semble parfaitement heureuse. Mais son bonheur repose sur un mensonge...

Christian LABORIE : *Les sarments de la colère*

Lui est un petit paysan, elle est la petite-fille du marquis de Frontillargue. Enfants, ils s'aimaient d'amour tendre ; à vingt ans, ils s'aiment passionnément. Mais leurs parents s'opposent à cette union... Quand Adrien part cinq longues années à l'armée, Camille est mariée de force. Toute leur vie, les deux amoureux n'auront de cesse de se retrouver alors que le destin s'acharne sur les vignes et sur leurs familles...

Dominique MARNY : *Il nous reste si peu de temps*

Été 1939. Aux côtés de son époux Bertrand, Rose savoure d'ultimes instants de bonheur. Mais après le départ des hommes pour le front viendront la défaite, l'exode puis l'Occupation... Au fil des mois, Rose brave les menaces pour protéger son amie Esther, le petit Chaïm, ainsi que d'autres Juifs traqués. Un jour, son chemin croise celui de Luis, réfugié catalan. Une passion naît entre ces deux êtres épris de justice et de liberté. Rose devra faire des choix

LE LIVRE DU MOIS



Gérard Pussey

Journaliste et romancier français né à Villeneuve Saint George le 20 juin 1947

[Journaliste](#) et [critique littéraire](#) pour le magazine *Elle*, [Gérard Pussey](#) est avant tout romancier. D'abord pour la jeunesse puis pour un public adulte, les [textes](#) de cet écrivain singulier sont largement inspirés de sa propre vie. Ce sont en effet les souvenirs d'un jeune [homme issu](#) d'une [famille modeste](#), initié à la [littérature](#) grâce à un oncle écrivain – qui n'est autre que [René Fallet](#) – Gérard Pussey séduit par son [humour caustique](#) ainsi que pour sa capacité à restituer la [poésie](#) du quotidien.

Les Succursales du ciel

Julien DUFOUR, journaliste pour un magazine de décoration, très en vue, auteur d'un unique roman, est mis à la retraite anticipée. La chute est brutale : « *Il est comme un officier dégradé* ».

Etre homme d'intérieur le déprime, son foyer se disloque. Sa rencontre avec une femme de 30 ans sa cadette, sa fille qui « *voit son père à l'arrêt, à l'ancre, toute voile affalée* », sa femme qui le quitte, tout concourt pour lui à assimiler la retraite à l'antichambre de la mort. Mais non, de nouvelles rencontres, de nouveaux désirs vont rasséréner le sexagénaire.

Ce roman, truffé de phrases savoureuses, où l'auteur pratique l'autodérision, avec un rythme soutenu, amène le lecteur à s'interroger comme l'auteur : « *Alors, quand donc s'achève vraiment la vie, se demandait-il, émerveillé, jamais – Jamais, si seulement.* »

Bibliothèque Juniors



Mercredi 16 décembre à 16h, à la Bibliothèque Juniors, nous fêterons NOEL ensemble

* décorations * conte * chants de NOEL * partage de friandises *

Jeudi 12 novembre, en lien avec le travail fait après la visite du Parc du Cosmos aux Angles, les élèves de CE1, CE2 des classes de Jessy et Sophie ont participé à un après-midi sur le thème « les étoiles ». Que de questions « ont fusé » après avoir vu des diapos sur le système planétaire ! « Nébuleuses, étoiles, constellations... » n'ont plus de secret pour ces petits de 8-9 ans !!! Ensuite, ils ont pu participer à divers



ateliers « dessins, conte... » (toujours en rapport avec les constellations) et

ce qui a eu un franc succès, c'est de regarder dans la lunette et le télescope de Marc qui a animé cet après-midi si instructif. « Depuis jeudi, il ne parle que de nébuleuse ou de constellation » a rapporté une maman lors de la soirée des étoiles autour de Marc avec « Thym et Cigale ». Pourquoi ne naîtrait-il pas, à Codognan, des vocations de chercheurs d'étoiles !!!!

De nouveaux livres

Pour les ados :

dans la série « Tara Duncan » de Sophie Audouin- Manikonian : - Le spectre Maudit - Le dragon renégat - Le continent interdit.

Pour les 7-10 ans :

dans la série « Cabane magique » de Marie Pop Osborne : - Les chevaux - Courses de chars - L'attaque des Vikings - Les chevaux de la ville fantôme.



« Espace Adultes » - Horaires
Mercredi de 15h30 à 17h30
Vendredi de 15h30 à 17h

« Bibliothèque Juniors » - Horaires
Mercredi de 10h30 à 11h45 et de 16h30 à 17h45
Vendredi de 16h30 à 17h45

Lieu : Rez de chaussée de la Mairie

La Bibliothèque sera fermée à compter du vendredi 18 décembre. Réouverture mercredi 6 janvier 2010

Les sobriquets collectifs

AUBAIS - « Li saouta ro » (ceux qui

sautent les rochers). Par contre, un dicton déclare « manjou de flo de pan coumo de ta de bouto » (ils mangent des morceaux de pain comme des bouchons de tonneau).

Le premier surnom « saouta ro » fait référence à la situation du village et de son château bâtis sur le rocher.

Pour le dicton, il faut expliquer qu'autrefois (et jusqu'au XIXème siècle) le pain était la base de la nourriture de chacun. Un morceau de pain de la taille d'un bouchon de tonneau (même si c'est un demi-muid) était considéré comme petit. Or, on estimait que ceux qui ne faisaient pas du pain la base de leur nourriture étaient des gaspilleurs puisqu'ils remplaçaient le pain par des nourritures plus chères.

Ce serait l'inverse aujourd'hui !!!

Surnoms que l'on donnait autrefois aux habitants

LE CAILAR - « Li manga sangar » (mangeurs

de chevennes). Les chevennes (sangar en lengo nostro) sont les petits poissons que l'on pêche dans le Vistre. Plus souvent, les cailarens sont surnommés « li planta saouse » (ceux qui plantent des saules). En effet, les saules y étaient nombreux, plantés au bord des fossés qui bordent un grand nombre de près au sud et à l'est du village. Un autre sobriquet a parfois été attribués aux cailarens « li manja fanga » (mangeurs de boue) tant leur terroir était boueux surtout après les fortes pluies d'automne.

NAGES - « Li Badaou » (les badauds) dans le

sens de « admirateurs » - C'est le village qui a donné son nom à la plaine de la Vaunage. Vaunage veut dire « vallée de Nages ». Le village est situé au pied de son immense et antique oppidum. Ici les habitants étaient qualifiés de « Badaou » (les badauds) dans le sens de « admirateurs »

A suivre pour connaître l'origine des sobriquets d'autres villages



INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2009

Convocation : 27 octobre 2009 – Affichage : 6 novembre 2009

Présents : JULIEN M. ROGER M. BONDONO F. ARCARO H. PEREA C. CAZELLET S. DEUBEL C. NAZON J-L. SOULIER T. SEGATTI F. MEDDA M-H. ARCARO M.M. MORGADINHO B. GUERIN B. FEVRIER B. CHARNOT L.

Excusés : J-N. SOUBEIRAN : procuration à Christian PEREA – P. GRAS : procuration à T. SOULIER – BERTRAND L. : procuration à M. ROGER.

PERSONNEL

1) Tableau des effectifs – Monsieur le Maire expose qu'il est souhaitable au vu des mouvements de personnel, des changements de grade de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs (document annexe 1).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs.

FINANCES

1) Subvention au titre des amendes de police

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du projet de mise aux normes et de sécurité des feux tricolores du carrefour sur le RN113 (rue de la Verrerie/rue Montcalm), il serait souhaitable de demander une subvention au titre des amendes de police. Le projet est estimé à 16 450 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention au titre des amendes de police pour l'année 2010.

2) Redevance pour la prise d'eau à la station de remplissage

– Monsieur le Maire expose que la mise en place de la nouvelle station de remplissage engendre des frais de fonctionnement plus importants. A cet effet, il serait souhaitable de mettre en place une redevance pour les différents utilisateurs (agriculteurs et propriétaires d'animaux). Il propose une redevance annuelle de 3 € par hectare ou par animal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (17 pour, 2 abstentions), décide de mettre en place la redevance susvisée.

3) Décisions modificatives – Monsieur le Maire expose qu'il est souhaitable de procéder aux virements suivants afin de permettre le paiement de différentes factures d'investissement :

Plan de circulation (création d'une nouvelle opération) :

+ 16 700 €

Carrefour rue de Vergèze/Rue de l'Eglise : - 16 700 €

Jardins familiaux (création d'une nouvelle opération) :
+ 5 000 €

Voirie – Opération 10008 : + 4 000 €

Mairie – Opération 10001 : - 9 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements susvisés.

DIVERS

1) Plan de circulation – Monsieur le Maire expose qu'une réunion publique a eu lieu pour permettre aux habitants de s'exprimer sur les différents scénarios proposés pour la mise en place d'un plan de circulation. Il propose donc au Conseil Municipal de procéder au choix d'un scénario.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (18 pour, 1 contre), se décide pour le scénario C.

2) Don de terrain – Monsieur le Maire expose qu'une administrée avait fait don par écrit d'un terrain cadastré AD 20. Cependant, l'officialisation de ce don n'avait pas été effectuée. Il propose donc d'y procéder.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette acquisition et autorise le Maire à signer tous les actes y afférents.

3) Courriers des sénateurs Françoise LAURENT-PERIGOT et Jean-Paul FOURNIER sur la nouvelle organisation territoriale et la suppression de la

Taxe Professionnelle – Monsieur le Maire expose qu'il a été destinataire de ces courriers et a souhaité en informer le Conseil Municipal.

Madame CHARNOT propose que ce sujet soit débattu par le Conseil Municipal afin de rapporter aux sénateurs une synthèse des différentes réflexions.

Monsieur le Maire et les adjoints peuvent vous recevoir en MAIRIE.
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat : Tél : 04.66.35.03.07



C.C.A.S. – Comité Communal d'Action Sociale

Deux cents ans d'histoire. Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.



Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. **Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés** dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local. Ils s'imposent à présent comme un outil politique incontournable de l'action sociale locale. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer.

Une structure paritaire – Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune.

Son conseil d'administration est constitué paritairement

– d'élus locaux désignés par le conseil municipal :
Françoise Bondono, vice-présidente et adjointe,
Lucile Charriot, Christiane Deubel, Marie-Hélène Medda, Jean-luc Nazon

– et de personnes qualifiées dans le secteur social :

- . la Croix Rouge : Gilbert Venys et Jean-Philippe Cavailler
- . la Croix Bleue : Didier Véron
- . « Les Amis du Bon Vieux Temps » : Marie-Claude Arcaro
- . Nadine Soriano

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions.

Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, etc.,

Les deux principaux projets du CCAS de Codognan sont les jardins familiaux et le conseil municipal jeune. Et bien sûr, d'autres projets verront le jour.

Espérant que ces quelques lignes vous permettront d'avoir une idée plus claire sur le CCAS de notre commune.

Françoise Bondono

C.C.A.S. PERMANENCE

Madame Françoise BONDONO assure la permanence avec un membre du C.C.A.S. Elle est remplacée (lors de ses absences) par Madame Christiane DEUBEL.

Les **mardis 1^{er} et 15 décembre de 15h à 17h** dans la salle de l'assistante sociale (rez de chaussée de la Mairie).

PERMANENCE « Ecrivain Public »

Reprise des permanences (rez de chaussée de la Mairie). A partir du mois d'octobre, **le 1^{er} jeudi du mois de 15h à 17h**

Madame Lucile CHARNOT aide les administrés de Codognan dans leurs démarches administratives (rédaction de courriers, montage de dossiers...)

Colis de NOEL – ils seront distribués dans la journée du samedi 12 décembre aux personnes de Codognan âgées de + de 75 ans.



**Inscription sur les listes électorales – « Pensez-y, avant le 31 décembre 2009 »
Ceux, qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, sont invités à le faire en Mairie.**

COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONY – VISTRE – VIDOURLE



Pendant d'hiver les déchetteries communautaires sont ouvertes :
- du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Fermé le lundi : AUBAIS et UCHAUD
Fermé le vendredi : VERGEZE et VESTRIC
L'ensemble des déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

Permanence – Assistante Sociale

Madame Hélène Lavergne : Vendredi 11 décembre

Inscriptions pour le recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1993, qui ont 16 ans au cours du 4^{ème} trimestre 2009, doivent se présenter en Mairie durant le mois de leur anniversaire.

Veuillez vous munir des pièces suivantes :

- Livret de famille des Parents et Carte nationale d'identité

L'école «Les Cèdres» et l'environnement.

Les employés municipaux ont préparé le terrain



pour que les enfants, accompagnés de Nathalie de « Thym et Cigale », puissent faire des plantations. Les parterres

de fleurs embellissent l'école.

Quelques cepes de vigne ont aussi été plantés.

Les élèves plus proches de la nature, la respecteront davantage.

Le Site de la Mairie de CODOGNAN est disponible - <http://www.codognan.com>

Pour ceux qui n'ont pas encore apporté leur bulletin de participation

Noël 2009 = Pour les personnes de plus de 67ans.

Le CCAS de Codognan a le plaisir de vous inviter à un déjeuner avec animation,
le mercredi 16 décembre 2009 à 12h à la salle la Domitienne.

BULLETIN REPONSE - A ramener à la Mairie avant le 7 décembre 2009

NOM, Prénom : _____

Adresse _____

N°tél : _____

(1) JE PARTICIPERAI AU DEJEUNER NOMBRE DE PERSONNES _____.

(1) JE NE PARTICIPERAI PAS AU DEJEUNER

(2) JE SOUHAITE ETRE ACCOMPAGNE(E) A LA SALLE - Tél : 04.66.35.03.07

Rayer la mention inutile



*Il n'y aura pas d'envoi à domicile
Pour le repas de NOËL s'inscrire avec le bulletin ci-dessus*

INFORMATIONS DU VILLAGE



TÉLÉTHON

Vendredi 4 et samedi 5 décembre
Arènes et Maison du Peuple

Vendredi 4 Décembre

- 18h00 Ouverture avec cocktails de la Croix Bleue
20h00 Grand Feu dans les arènes - Soupe du C.C.C. - Barbecue géant
Animation musicale à la Maison du Peuple et Karaoké

Samedi 5 Décembre

- 10h00 Marche avec Codogym
12h00 Assiette Gourmande à la Maison du Peuple
14h00 Course de Taureaux dans les arènes
15h00 Jeux pour les enfants et Karaoké pour tous
18h00 Loto avec de nombreuses surprises
20h00 Apéritif musical avec Karaoké
21h00 Repas dansant animé par Pan'am et la Sono de Nico



Durant les deux jours

- Peinture de la Toile de Cod'Artists
Vente de Peluches par Terre des Enfants
Atelier de confection de bijoux pour les enfants

.....A découper

REPAS DANSANT - Samedi 5 Décembre à 20h00 à la Maison du Peuple

Apéro + paëlla + dessert + vin : 13 euros

Pour réserver, retourner le coupon à la Mairie.

M..... souhaite réserver pour ... personnes,

soit x 13 euros = Euros - (joindre le chèque à la réservation)

(N° téléphone indispensable pour la réservation)



L'Association « CROIX BLEUE »

a pour but de venir en aide aux personnes qui ont des problèmes avec l'alcool.

Tout ce qui est dit à notre permanence est strictement confidentiel.

Permanences de 18h à 20h – Mercredi 2 et 16 décembre

(à l'infirmerie des Arènes – face à la Mairie de Codognan) – Tél : 06.09.09.40.65 ou 04.66.71.59.30



A CODOGNAN

Le Club Taurin « LA FICELLE »

Propose

1^{er} CONCOURS D'ENCIERROS

Le 12 décembre 2009 à 14h30
Manades Le Gardon et les Alpilles

Le 19 décembre 2009 à 14h30
Manades Robert H. et Vellas

Finale - Le 9 janvier 2010 à 14h30

4 €

Les Amis du Bon Vieux Temps



Activités avec jeux de société,

le mardi et le vendredi après-midi de 15h à 19h

Adresse : Salle attenante à la salle de la Maison du Peuple en face de l'horloge.

Tél : 04.66.77.20.93

- Dimanche 13 décembre : Journée dans l'Aude à Belpuech près de Castelnaudary pour la foire au gras.
- Grand loto - Samedi 12 - Samedi 19 et Dimanche 20 décembre



Le thym et la cigale



Soirée d'information sur les plantes médicinales et leurs différentes utilisations :

Samedi 28 novembre à 21h à la Maison du Peuple.

Assemblée générale : Vendredi 11 décembre à 18h30 à la Maison du Peuple (suivie du verre de l'amitié).

Email : lethymetlacigale@live.fr

Visite au planétarium de Nîmes :

Samedi 12 décembre à 15h - présentation du nouveau programme « merveilles du ciel en hiver »

Tarif : 5€23 par personne ou 3€79 si nous sommes 15 et plus.

Un covoiturage est organisé : Rendez-vous devant la Mairie de Codognan à 13h45. **Réservation :**

04.66.35.33.74

La chorale "AIGA LINDA" de Vergèze

Vous invite à partager « Musiques et chants de NOEL »

Samedi 12 décembre 2009 à 18h au temple de Codognan

et vous attend très nombreux lors de son concert avec le chef de chœur Cécil Mestan

- A vendre :
- Canapé chauffeuse 1 place « couleur jaune » : T.B.E. - 10€
 - Climatiseur mobile + télécommande, consommation A - Marque Laco : Neuf - 200€
 - Hotte aspirante complète « couleur gris alu brossé - marque Homeking : T.B.E. - 30 €

Té l : 06.81.63.68.79



RUBRIQUES DIVERSES

Guignoleries de Suzette

Dicton Météo

De décembre le vent de Nord perce la peau et la chemise
Lengo Nostro : « *Lou ven d'Aure en décembre trasca la pel et la camiso* »

Le saviez-vous ?

- Un scientifique japonais, le Professeur Ikeda, a, à la demande de l'Office des Egouts de la ville d'Okayama, réfléchi au recyclage des boues d'épuration. Son étude l'a mené à la production de viande artificielle à partir des protéines des boues ...
- Pour transporter l'obélisque qui trône sur la place de la Concorde à Paris, de Louxor en Egypte, il a fallu, en 1830, construire un navire spécial capable de naviguer sur le Nil, sur la Méditerranée et enfin sur la Seine...
- Deux épisodes inédits de « Commissaire Moulin » ne seront jamais diffusés à la télévision parce que leur scénario est trop proche d'affaires réelles...

Petits conseils pratiques

- **Bougies** : lorsque les fêtes approchent, on apprécie quelquefois de placer des bougies pour décorer les abords de la maison. Pour éviter que le vent les éteigne, posez-les au fond d'un verre.
- **Tableaux** : pour éviter qu'un tableau appliqué au mur y laisse son empreinte, collez-y au dos, sur les angles inférieurs, de petits morceaux de feutrine.
- **Engrais maison** : pour donner du tonus à vos plantes d'appartement, réalisez un engrais « maison » en ajoutant à la terre des pots, des restes de thé froid, de feuilles infusées, ou du marc de café.

D'où viennent ces locutions parfois étranges

- **Trêve des confiseurs!** Au Moyen Age, l'église interdisait aux belligérants de se battre pendant l'Avent, le Carême et Pâques. Cette interdiction, pas toujours respectée, s'appelait la « trêve de Dieu ». Parallèlement, existait aussi la « trêve marchande » qui permettait malgré les conflits, que le commerce demeure possible entre belligérants. C'est sur ce modèle que fut instauré, à la période de Noël, l'usage de la « trêve des confiseurs » pendant laquelle les activités politiques et diplomatiques s'interrompent. Elle permettait aux élus de se rendre dans leur circonscription pour distribuer des friandises aux électeurs...
- **D'où vient ce mot, la colère** : Ce mot vient du latin cholera, qui désignait la bile et qui a donné son nom à la maladie qui se manifeste par un excédent de bile. Nos ancêtres pensaient que la colère entraînait un échauffement de la bile. Les mots « courroux et « ire » autrefois employés comme synonymes de colère ont disparu au profit de ce dernier.

Mots d'enfants

- Paul 7 ans écrit dans son devoir sur le lapin : « *Le lapin est un bon père de famille il arrache les poils de son ventre pour en faire un lit douillet à ses enfants ; peu d'homme pourrait en faire autant !* »

L'esprit du monde

Et la parfaite joie arrive avec le soir, chez qui sait employer la journée !

Corneille (poète français 1606 - 1684)

Nouveau site internet : www.codoservices.fr



Société agréée "service à la personne" par la direction du travail.

Aucune démarche administrative supplémentaire, nous nous occupons de vous et de tout.

Crédit d'impôt de 50% sur toutes les prestations proposées.

Paiement par CESU (chèque emploi service universel) possible.

Mots croisés - Décembre 2009



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2							■		
3			■						
4									
5					■			■	
6		■		■					
7							■		
8				■					
9								■	

VERTICALEMENT

1. D'une verte patrie.
2. Ivre - Règle à suivre.
3. Cardinal double - Imaginent.
4. Éliminées.
5. Flegmatique - Nid.
6. Européens nordiques.
7. Orateur grec.
8. A payer - Réfutée.
9. Principal.



HORIZONTALEMENT

1. Région du sud asiatique.
2. Vieux chevaux - Habitudes.
3. Mesure jaune - Poses des matériaux.
4. Stoppage.
5. Apparues - Négation.
6. Entaille.
7. Vieille ville gauloise - Deux romains.
8. Particule.
9. Sis - Article étranger.



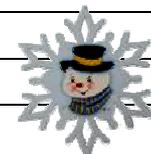
Solution de la grille - NOVEMBRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	L	O	U	V	I	E	R	S	■
2	I	V	R	A	I	E	■	O	U
3	Q	U	■	I	■	N	O	U	S
4	U	L	Y	S	S	E	■	P	I
5	I	A	■	■	I	■	P	A	N
6	D	I	V	E	R	S	I	T	E
7	A	R	E	S	■	U	S	E	R
8	T	E	N	T	E	S	■	S	A
9	■	S	T	E	R	E	S	■	S



Dates à retenir

NOVEMBRE - Samedi 28 - Soirée information - Thym et Cigale	
NOVEMBRE - Sam. 28 et dimanche 29 - Loto - Amis du Bon Vieux Temps	
DECEMBRE	
Vendredi 4 et Samedi 5 - TELETHON - Mairie et Associations	
Dimanche 6 - Loto - L'église Catholique	Samedi 19 - Loto - Amis du Bon Vieux Tps
Lundi 7 - Généalogie - C.C.C.	Dimanche 20 - Concert à cordes - C.C.C.
Mardi 8 - Lengo Nostro - C.C.C.	Dimanche 20 - Loto - Amis du Bon Vieux Tps
Vendredi 11 - Assemblée générale - Thym et Cigale	Lundi 21 - Généalogie - C.C.C.
Samedi 12 - Encierro - Club Taurin « La Ficelle »	Vendredi 25 décembre - NOEL
Samedi 12 - Visite au planétarium - Thym et Cigale	
Samedi 12 - Chorale Aiga Linda	Du Jeudi 24 au jeudi 31 - Loto - Sociétés réunies
Samedi 12 - Loto - Amis du Bon Vieux Tps	JANVIER
Dimanche 13 - Voyage à Belpuech - Amis du Bon Vieux Tps	Vendredi 1er janvier - Nouvel an
Dimanche 13 - Loto - Ecole « La Sarrazine »	
Mardi 15 - Lengo Nostro - C.C.C.	Du Vendredi 1er au dimanche 3 - Loto - Sociétés réunies
Samedi 19 - Encierro - Club Taurin « La Ficelle »	Vendredi 22 janvier - Assemblée générale - C.C.C.



Annonces et publicités : A déposer dans la boîte aux lettres du C.C.C. 23, Rue de la Mairie (face à la boîte aux lettres de la Poste) avant le 11 pour une parution dans le Bulletin en fin de mois.